

D'une restauration écologique à un « projet de territoire » : regard des sciences sociales sur les démarches d'association d'acteurs dans les projets de restauration écologique du Rhône

From ecological restoration to a “territory project”: a social science perspective on stakeholder involvement in Rhône ecological restoration projects

Elsa Picard^{1,2}, Marylise Cottet², Carole Barthélémy¹, Bertrand Morandi³, Isabelle Costaz³

¹Université Aix Marseille (UMR 151 LPED) ; ²Université de Lyon, CNRS (UMR 5600 EVS) ENS de Lyon ; ³Graie

elsa.picard@graie.org ; marylise.cottet@cnrs.fr ; carole.barthelemy@univ-amu.fr ; bertrand.morandi@graie.org ; isabelle.costaz-puyou@graie.org

RÉSUMÉ

Depuis leur émergence dans les années 1990, les projets de restauration écologique du Rhône réunissent une multiplicité d'acteurs au sein de leur gouvernance. Plus récemment, ces espaces de collaboration institutionnelle s'ouvrent à de nouveaux acteurs (habitants, usagers, associations), au fur et à mesure de l'évolution du périmètre des projets techniques. Cette communication explore les pratiques de restauration des cours d'eau sous un angle sociologique et géographique, en se focalisant sur l'association des acteurs dans la conception des projets. Elle mobilise une méthodologie mixte : des ateliers thématiques réunissant des praticiens et des parties prenantes pour analyser collectivement les enjeux et les effets de l'adoption de démarches d'association d'acteurs, et une campagne d'entretiens individuels visant à comprendre l'influence des trajectoires individuelles sur la mise en œuvre de ces démarches. Les premiers résultats montrent une diversité de postures relatives à l'association d'acteurs qui est justifiée selon trois motifs : l'obligation, les apprentissages collectifs ou les valeurs morales. Ces motivations apparaissent en partie liées aux trajectoires individuelles des acteurs de la restauration. Aussi, les démarches influencent profondément les objectifs des projets de restauration pour en faire des « projets de territoire ». Ces démarches, bien qu'hétérogènes en fonction des contextes territoriaux, traduisent la volonté croissante des porteurs de projets de parvenir à concilier enjeux écologiques et sociaux et contribuent à transformer les projets de restauration.

ABSTRACT

Since their inception in the 1990s, ecological restoration projects on the Rhône river have brought together a wide range of stakeholders in their governance. More recently, these efforts toward institutional collaboration have expanded to include new stakeholders (inhabitants, users, NGOs), as the scope of technical projects has evolved. This presentation explores river restoration practices from a sociological and geographical perspective, focusing on stakeholder involvement in project design. It is based on a mixed methodology: thematic workshops bringing together practitioners to collectively analyze the trade-offs involved and the effects of adopting stakeholder association approaches, as well as a series of individual interviews to understand the influence of individual trajectories on the implementation of these approaches. The initial results reveal a diversity of postures regarding stakeholders' involvement, which is justified on three grounds: obligation, collective learning or moral values. These dynamics appear to be partly related to the professional trajectories of restoration stakeholders. This profoundly influences the objectives of restoration projects, turning them into “territory projects”. These processes vary according to the local context and reflect the growing concern of project managers to integrate ecological and social issues, thereby contributing to the transformation of restoration projects.

MOTS CLÉS

Association d'acteurs, Gouvernance, Participation, Restauration écologique, Rhône
Governance, Participation, Restoration, Rhône, Stakeholder Involvement

1 INTRODUCTION ET CONTEXTE. LA RESTAURATION DES RIVIERES AU PRISME DES SCIENCES SOCIALES EN ETUDIANT L'ASSOCIATION D'ACTEURS

La restauration écologique est appréhendée, dans les arènes scientifiques et gestionnaires, comme une activité technique pour répondre aux problématiques environnementales. La dimension socio-politique des actions de restauration est de plus en plus reconnue dans les travaux scientifiques (Cottet, 2010). Une grande partie des gestionnaires et des scientifiques recommandent de considérer les « référentiels sociopolitiques » sous-jacents aux objectifs de restauration dans la conception des projets (Morandi et Piégay, 2017 ; Barthélémy, 2006 ; Kondolf et Pinto, 2017). A ce titre, les objectifs des projets de restauration peuvent faire l'objet de débats en associant les parties-prenantes. Pour autant, la mise en œuvre de démarches participatives reste encore peu souvent appliquée lors des travaux de restauration.

Sur le Rhône, des projets de restauration sont conduits depuis la fin des années 1990. La conception de ces projets et les prises de décision qui les entourent rassemblent une diversité d'acteurs, notamment au sein de programmes scientifiques et opérationnels (Piren Rhône ; Plan Décennal ; Plan Rhône puis Plan Rhône-Saône) et d'institutions (Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau...) dédiés à la gestion de l'eau. Au sein de ces instances, des acteurs de structures et secteurs d'activité différents se rassemblent et interagissent en vue d'obtenir un consensus. Ce travail collaboratif institutionnel se retrouve à l'échelle de la conception des projets de restauration, qui sont souvent des espaces réunissant des acteurs politiques, associatifs, gestionnaires, et scientifiques. Plus récemment, la conception des projets de restauration s'est ouverte à de nouveaux acteurs et sous des formes de concertation plus structurées, en intégrant principalement habitants, riverains et acteurs associatifs, afin de considérer la dimension sociale et les multiples impacts des projets de restauration.

La proposition des sciences sociales de travailler la restauration dans sa dimension sociale et politique est de plus en plus intégrée dans les discours scientifiques et gestionnaires. La thèse en cours questionne les pratiques de restauration de cours d'eau non pas du point de vue technique, hydrologique ou encore écologique, mais dans une perspective sociologique et géographique. Il s'agit notamment de **mieux comprendre les mécanismes socio-politiques qui amènent les acteurs de la restauration à associer une diversité d'acteurs à la conception des projets ainsi que les effets de ces nouvelles pratiques**. Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet européen Interreg NWE « ResiRiver » portant sur la diffusion et la valorisation du recours aux Solutions fondées sur la Nature dans les écosystèmes fluviaux.

Lors de cette communication, différentes hypothèses seront plus particulièrement explorées : (1) les acteurs de la restauration rendent compte d'une diversité de postures concernant l'association d'acteurs dans les projets de restauration ; (2) cette diversité s'explique par des motivations différentes qui sont en partie liées à des trajectoires individuelles ; (3) l'adoption de démarches d'association d'acteurs contribue à modifier les objectifs des projets de restauration.

2 METHODE DE RECHERCHE. LES APPORTS D'UNE DOUBLE DEMARCHE COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE POUR CAPITALISER SUR L'EXPERIENCE ACQUISE A L'ECHELLE DU FLEUVE

Dans le cadre de ce projet, deux méthodologies distinctes et complémentaires sont utilisées.

En premier lieu, la réflexion s'appuie sur un cycle d'ateliers thématiques. Il a réuni des praticiens de la restauration sur le fleuve Rhône et des parties-prenantes à la participation d'acteurs (animateurs ou financeurs), tels que des personnes issues de bureaux d'études spécialisés dans les démarches participatives, des gestionnaires locaux, des personnes issues de structures stratégiques globales sur le fleuve (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels), et des personnes de structures concessionnaires qui exploitent le fleuve et endossent des missions de gestion (Figure 1). Pour la conception de ces ateliers, le modèle de l'intervention sociologique développé par Alain Touraine (1978) est utilisé. Au croisement d'une méthodologie de recherche et d'un dispositif opérationnel, ils offrent la possibilité de réfléchir collectivement aux enjeux de l'association d'acteurs, par un partage d'expérience. Les ateliers sont animés par un groupe de scientifiques et de professionnels de l'animation scientifique et technique. Les différentes activités déployées placent les participant(e)s dans une posture réflexive qui participe autant à la construction des questions et des résultats de recherche qu'à une prise de recul personnelle sur leurs pratiques de gestion. Au moment de la conférence, 3 ateliers (sur 5 au total) auront été réalisés. Des méthodes qualitatives et quantitatives sont mobilisées pour les analyser, notamment l'analyse thématique et une analyse lexicale des discours.

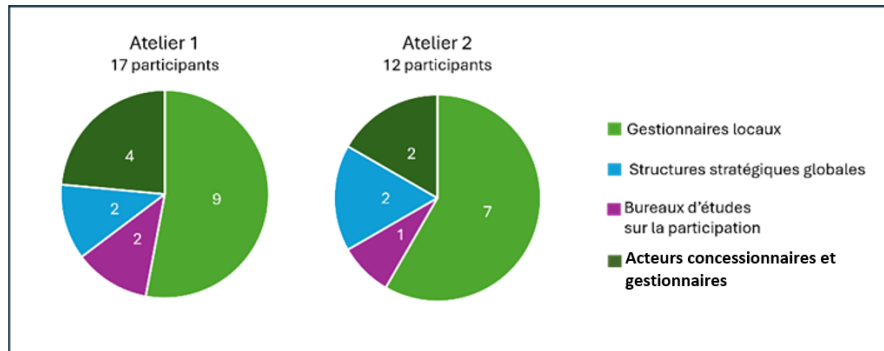


Figure 1. Structures professionnelles des participants aux ateliers

En second lieu, la réflexion repose sur une campagne d'entretiens individuels menée avec des porteurs de projets passés ou en cours et des parties prenantes à l'association d'acteurs (structures de planification, bureaux d'études spécialisés, services de l'Etat...). A ce jour, seuls des entretiens exploratoires ont été conduits avec des acteurs historiques du projet de restauration, impliqués dès l'origine dans la démarche (gestionnaires, scientifiques, anciens élus).

3 RESULTATS ET DISCUSSION. EXPERIENCES, MOTIVATIONS ET EFFETS DES DEMARCHES PARTICIPATIVES SUR LES PROJETS DE RESTAURATION ECOLOGIQUE

3.1 Une diversité de postures relatives à l'association d'acteurs

Lors du premier atelier, les participants ont formulé 9 questionnements récurrents concernant la mise en œuvre d'une démarche d'association d'acteurs. Ils ont été regroupés en 3 thématiques : les raisons qui justifient la mise en place d'une démarche d'association d'acteurs, les effets de cette démarche sur la conception du projet et les méthodes employées pour mettre en œuvre la démarche.

Les thématiques ne sont pas abordées de manière homogène par les participants : l'expérience en matière d'association d'acteurs ou encore la fonction professionnelle et les missions de la structure jouent un rôle dans les questionnements formulés. Les personnes disposant d'une expérience moins importante ont tendance à se questionner sur des enjeux d'ordres plutôt méthodologiques, tandis que les structures avec plus d'expérience questionnent davantage les effets ou les raisons de l'association d'acteurs. La confrontation par l'action aux limites des démarches d'association d'acteurs conduit à endosser une posture plus réflexive sur les pratiques.

Par ailleurs, les pratiques d'association d'acteurs diffèrent en fonction des participants, et donc de leurs structures, de leurs projets et des contextes locaux. Selon les territoires les structures, il existe des différences dans la manière de concevoir les démarches participatives, notamment en lien avec l'expérience participative antérieure du territoire, et donc dans la manière de les mettre en œuvre. Alors que certains porteurs de projets implémentent des démarches de concertation citoyenne qui intègrent des riverains et usagers des sites, d'autres travaillent à une échelle plus institutionnelle, en associant des acteurs économiques, associatifs et politiques.

3.2 Une diversité de postures liée à des motivations et à des expériences

3.2.1 Des motivations variées pour justifier l'association d'acteurs

L'objectif du second atelier était de travailler collectivement sur les raisons qui conduisent les porteurs de projet à mobiliser les acteurs. Pour cela, deux activités ont été déployées : un travail de catégorisation des raisons qui amènent à associer les acteurs sur un projet ; et un jeu de rôle visant à évoquer les raisons de ne pas les associer. Une analyse des catégorisations réalisée a posteriori permet de considérer trois registres par lesquels les participants justifient l'association des parties prenantes :

- L'obligation (réglementaire, financière, matérielle ou stratégique), qui regroupe les justifications fondées sur la nécessité d'associer les acteurs pour assurer la faisabilité et l'aboutissement du projet de restauration ;
- L'expérience (personnelle ou extérieure, par la confrontation directe ou indirecte), qui justifie un changement de pratique ou au contraire une continuité par rapport à des pratiques qui font référence ;
- Les postures morales (justifications démocratiques, théoriques), qui font appel à des référentiels globaux qui dépassent le projet, tels que des enjeux climatiques, démocratiques ou des considérations éthiques.

Le déploiement de la participation dans les projets environnementaux depuis les années 1970 s'est manifesté par l'apparition d'un champ scientifique de la participation, et particulièrement en France ; mais également par des moyens réglementaires et financiers conséquents. Ces dynamiques autour de la participation incitent, voire obligent les porteurs de projet à associer les acteurs du territoire aux projets de restauration. Pour autant, les justifications de l'ordre de l'obligation ne sont jamais mobilisées indépendamment des autres registres de justification. Cet engouement pour les démarches participatives alimente aussi les arguments moraux en faveur de l'association d'acteurs. De plus, une forme de mimétisme s'opère, au niveau plus local, entre les porteurs de projets qui sont réunis dans des espaces de collaboration (par exemple, des comités de pilotage de programmes de recherche, des journées techniques, ou des séminaires scientifiques). La socialisation conduit les porteurs de projets à reproduire les pratiques et modes opératoires observés chez leurs pairs.

3.2.2 L'influence des trajectoires individuelles sur les pratiques

Les entretiens réalisés mettent en évidence l'importance des trajectoires individuelles dans les pratiques d'association d'acteurs dans les projets. D'une part, la formation académique et le parcours professionnel exercent une influence cruciale dans la manière d'appréhender le travail en collaboration. D'autre part, La réunion des acteurs de la restauration dans des instances de collaboration participe à la formation d'un « réseau-Rhône » au sein duquel des relations interpersonnelles se forment, comme l'explique un scientifique parlant d'un gestionnaire « *c'est un ami, un copain, il vient de temps en temps, on discute beaucoup. [...] Et on garde ces liens* ». Ces relations facilitent le travail collaboratif au sein d'un réseau d'acteurs diversifié, contribuant ainsi à l'émergence de projets de restauration.

3.3 Des pratiques participatives qui transforment les objectifs des projets de restauration

Lors de l'une des activités du premier atelier, le mot « projet » a été mentionné plus d'une fois sur dix dans l'expression « projet de territoire ». Le mot « projet » étant un mot courant dans le domaine de la restauration et dans les missions des structures participantes, cette proportion est particulièrement notable. L'intégration des différents acteurs du territoire à la conception des projets est un moyen, pour les porteurs de projet, de reconnaître les impacts des projets de restauration sur le territoire et ses usages. Cette pratique témoigne de leur volonté de considérer l'impact social et territorial du projet de restauration lors de sa conception. En cela, ils opèrent une véritable transformation des objectifs des projets de restauration, qui dépassent les seuls enjeux écologiques pour considérer des enjeux multidimensionnels – sociaux, politiques et économiques – identifiés par les acteurs d'un territoire. La dynamique collective qui suppose cette identification d'enjeux transforme alors les projets de restauration en « projets de territoire ». Les objectifs écologiques des projets peuvent en conséquence être revus à la baisse pour, selon un acteur issu d'une structure concessionnaire et gestionnaire du fleuve, « *donner de la place aux valeurs humaines* ». Un projet de restauration n'est alors réussi qu'à la condition de son appropriation par les usagers et de son intégration dans les enjeux du territoire : d'après l'un des gestionnaires locaux ayant participé aux ateliers, « *un projet de restauration est réussi s'il devient un projet de territoire* ». L'association d'acteurs est mobilisée par certains gestionnaires comme un moyen de distinguer les actions de restauration d'une vision techniciste du fleuve : « *transformer le paysage des gens, on ne le fait pas comme ça, tout seul, ça ne peut pas se passer comme ça et c'est pour ça qu'il faut le co-construire, parce que c'est vraiment construire un nouveau fleuve* ».

BIBLIOGRAPHIE

Barthélémy, C. (2006). *De la restauration écologique à la concertation : Des territoires fluviaux en devenir ? Analyse sociologique du Programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône*. <https://scholar.google.com/barscholar?cluster=13085157056595126242&hl=en&oi=scholar>

Cottet, M. (2010). *La perception des bras morts fluviaux : Le paysage, un médiateur pour l'action dans le cadre de l'ingénierie de la restauration. Approche conceptuelle et méthodologique appliquée aux cas de l'Ain et du Rhône*. Géographie. Université Jean Moulin - Lyon III. Français.

Kondolf, G. M., & Pinto, P. J. (2017). The social connectivity of urban rivers. *Geomorphology*, 277, 182-196. <https://doi.org/10.1016/j.geomorph.2016.09.028>

Morandi B., Piégay H. (2017). *Restauration de cours d'eau en France : comment les définitions et les pratiques ont-elles évolué dans le temps et dans l'espace, quelles pistes d'action pour le futur ?* Collection *Comprendre pour agir*. 28 pages

Touraine, A. (1978). *La voix et le regard : Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : Éditions du Seuil.